

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 22 (1925)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

—— Compte de chèques et virements II. 1480. ——

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

N° 9.

SEPTEMBRE 1925

SOMMAIRE — Nécrologie : M. Auguste de Sibenthal. — Assemblée générale des apiculteurs romands. — Avis administratifs. — Conseils aux débutants pour septembre, par SCHUMACHER. — Rapport au Département sur le voyage à Québec (suite et fin), par A. MAYOR. — A propos de la « phtisie » des abeilles, par le Dr O. MORGENTHAUER. — Les miels industriels, par Alin CAILLAS, ing. agricole. — Les affaires avant tout ! par le Dr E. ROTSCHY. — Pesées de ruches en juillet 1925. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Expédition rapide des reines, par Eug. RITHNER. — Nouvelle cage d'introduction pour reine, par L.-E. HUGUELET. — Trucs et recettes diverses. — Pulvérisateur. — L'hymne aux abeilles, par Ad. EBERSOLD. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

† AUGUSTE DE SIEBENTHAL

Je viens d'apprendre aujourd'hui seulement la mort de notre ami, survenue en juillet, à l'âge de quatre-vingts ans. Plusieurs membres de la Section mieux renseignés ont visité le défunt quelques semaines avant sa mort et l'accompagnèrent au champ de repos.

Auguste de Siebenthal et Victor Dallinges furent les premiers apiculteurs qui créèrent des ruches à cadres à La Côte. Ces deux inséparables avaient visité l'exposition de Paris en 1878 et y remar-

quèrent ce genre tout nouveau d'habitation qui contrastait singulièrement avec la ruche en paille. A peine rentrés, ils se mirent à l'œuvre. Tous deux furent de fidèles membres de La Côte vaudoise. M. de Siebenthal la présida pendant plusieurs années. C'était la bonté même. Un jour en visitant ses ruches j'en trouvai une loqueuse. Qu'allez-vous faire, me dit-il ? La branter puis brûler le tout à la chambre à lessive. Je sentais ce brave cœur navré de me voir faire une si laide action. A ce moment, arrivèrent deux enfants autrichiens recueillis à la ferme des Ursins par notre vieil ami. Une abeille s'échappa du feu, se traînant sur le ciment. « Die Königin » cria l'un des petits. C'était en effet la pauvre souveraine. Savez-vous ce que fit alors M. de Siebenthal ? Eh bien, l'homme éprouvé tant de fois en sa vie, le chef de cette immense exploitation agricole, partit sans dire mot et en s'essuyant les yeux. Il pleurait ! A notre tour, nous pleurons ce brave Auguste qui ne laisse que de bons souvenirs et n'a jamais eu de querelle avec personne.

H. Berger.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Apiculteurs romands

est définitivement fixée au *mardi 15 septembre prochain à Berne, Hôtel de la Poste*. A 10 h. 15, réunion sur la place de la gare, ou, pour ceux qui arrivent par les premiers trains, au jardin de l'Hôtel de la Poste et de France, Neuengasse 43, tout près de la gare.

Programme : 10 h. 30, assemblée générale, communications diverses ; à 11 h. 30 apéritif, puis repas en commun dans les locaux de la réunion, à 3 fr. 50 sans vin. Menu : potage, rôti de veau, de porc ou de bœuf avec légumes, salade et un entremets. A 1 h. départ en tram pour l'exposition, visite de celle-ci, puis à 5 h. nouvelle réunion dans un des restaurants de l'exposition dont le nom sera donné à l'assemblée du matin.

Port de l'insigne obligatoire.

Nous vous invitons tous cordialement et espérons que vous répondrez nombreux à cette convocation de manière à rendre imposante la journée des apiculteurs romands à l'Exposition nationale de Berne.

Le Comité.

AVIS ADMINISTRATIFS

Listes d'adresses des membres de la Romande.

Selon décision du Comité, ces listes complètes des membres de la Romande sont mises en vente aux prix suivants :

Pour les membres : 15 francs. Pour non-membres : 25 francs. Un rabais est consenti pour plusieurs jeux d'adresses.

Distribution du Bulletin.

Toutes les réclamations doivent être adressées à l'administrateur à Daillens.

Changements d'adresse.

Nous répétons une fois de plus qu'aucun changement d'adresse ne sera opéré sans le versement préalable de la finance de 30 centimes (on peut verser 35 centimes au compte de chèques II. 1480) en indiquant l'ancienne et la nouvelle adresse. Cette finance équivaut à peu près aux frais nécessités par le dit changement, nous ne pouvons donc tenir compte des changements faits par l'intermédiaire des bureaux de postes, la finance que ceux-ci prélèvent rentrant dans leur caisse et non dans celle de la Romande.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

Septembre déjà... Il nous semble que l'été a fui sans que nous ayons eu le temps de nous en apercevoir. C'est vrai qu'il a été fortement, comme le printemps, « entrelardé » de jours qui n'étaient pas des jours d'été, froids, pluvieux, moroses. Qui nous rendra les étés d'antan, avec de belles séries de beaux jours précédés d'un printemps vrai et digne de sa réputation.

Septembre, c'est le mois où se révèle le véritable apiculteur, à notre humble avis. En effet, il n'y a plus, à ce moment ni intérêt ni espoir de récolte, il faut au contraire ouvrir largement le porte-monnaie, il n'y a plus même l'attrait poétique, c'est la prose dans toute sa dureté. C'est précisément alors que l'on reconnaît l'ami des abeilles, il continue à leur vouer tous ses soins, même si cela lui coûte beaucoup, il les met en mesure de passer l'hiver dans les meilleures conditions. En avant une copieuse distribution de sirop. Veuillez voir l'article « Trucs et recettes » de ce numéro, à propos de la fabrication de sirop tout spécialement. La fabrication à froid est certainement économique, pratique, selon ce que nous dit M. Porchet,

il y a un « mais » cependant (remarquez que chez les apiculteurs on aime discuter et objecter à jet continu). Ce « mais » en l'occasion, c'est d'avoir du sucre de toute confiance et ce n'est pas toujours possible de se procurer de cette denrée qui n'ait pas été blanchie par des procédés qui n'ont aucun inconvénient pour le genre humain, mais qui peuvent en avoir pour nos petites bêtes, plus sensibles aux ingrédients chimiques que nous. Nous nous souvenons avoir été obligés d'écumer du sirop qui laissait surnager un liquide bleu noir de redoutable aspect. Et ce souvenir n'est pas bien vieux, puisqu'il date de l'an passé. J'ai d'autres cas à citer où l'on ne pouvait attribuer qu'au sucre de qualité inférieure un hivernage désastreux.

Prenez donc toutes précautions en faisant du sirop à froid. Le procédé « à chaud » permet d'éliminer plus facilement les écumes dangereuses. Au surplus, mon cher débutant, rien ne vaut la conviction que l'on acquiert soi-même, faites donc des expériences dans les deux sens. Quant à moi, même au risque de passer pour un vieux conservateur routinier, je continue, après l'autre expérience, à me transformer en marmiton et pourtant j'ai un certain nombre de bouches à nourrir.

Pour me faciliter la besogne, il est vrai, j'utilise beaucoup de sirop de fruits, fabriqué actuellement par la maison Hostettler de Berne. J'ai nourri des ruches exclusivement avec ce sirop et l'expérience est plus que concluante : c'est pratique, c'est bon, l'hivernage est sans pareil, il prépare un développement magnifique au printemps, il n'y a qu'un « mais » encore ici : c'est que cela revient plus cher qu'avec le sucre. Cependant, si vous êtes dans les gens pressés, ou si vous avez retardé de donner les provisions, etc. prenez de ce sirop de fruits et vous serez enchanté du résultat (je ne suis pas actionnaire de la dite maison et ne reçois aucune commission ni faveur pour dire cela.)

Pour favoriser l'hivernage, resserrez vos colonies sur six, sept ou huit rayons. Je sais qu'elles hivernent aussi sur leurs dix rayons mais essayez cependant et vous tirerez vos conclusions vous-même. n'attendez pas à fin septembre ou octobre pour ces opérations de mise en hivernage. Vous entendrez des apiculteurs vous dire : Moi, je ne me presse pas et ça va quand même... C'est possible, mais ce n'est pas de leur faute... et puis soyez bien persuadé qu'ils ne viendront pas vous raconter leurs insuccès, ni avouer qu'ils se sont trompés. Encore ici, si vous en avez le loisir, faites les expériences dans les deux sens et vous serez édifié : tous les hivers ne ressembleront pas à celui de 1924 - 1925 où l'on pouvait en décembre ou janvier ouvrir

des ruches ou donner des provisions comme au printemps ou même avec moins de risques.

Ne comptez pas, cette année, sur les apports provenant des cidreries et pressoirs à fruits, c'est ce que les nègres du Comptoir de Lausanne m'ont dit en secret et je vous transmets cette confiance digne d'être appréciée dans toute sa valeur.

N'oubliez pas de rétrécir les trous de vol, surtout par les journées chaudes où les pillardes vont fureter partout et ont rapidement mis en effervescence tout votre rucher et son voisinage. Et enfin soignez vos rayons de réserve, même ceux qui n'auront pas été utilisés cette année.

L'Exposition de Berne va ouvrir ses richesses et les apiculteurs romands auront leur jour de rendez-vous à cette grande manifestation. Il y aura bien des choses à voir et nous pourrons prendre de bonnes leçons dans tout ce qui sera offert à nos regards. Donc au 15 septembre et d'ici là mettez vos colonies en état de passer un bon hiver.

Daillens, 19 août.

Schumacher.

RAPPORT

au Département fédéral de l'Economie publique, Service de l'Agriculture, sur le voyage d'Etude au VII^{me} Congrès international de l'Apiculture à QUÉBEC (Canada).

(SUITE ET FIN)

Nous reprenons notre train à 5 heures et comme nous avons 120 km. pour rentrer à Lévis et Québec, j'essaie de faire une comparaison entre les cultures de la ferme et celles que je vois des deux côtés de la voie ferrée.

Ces exploitations sont toutes pareilles dès que l'on s'éloigne un peu de la banlieue des villes, tant à Québec, Montréal, Toronto, que dans les provinces de l'Ouest-Canadien. Elles se composent d'une surface rectangulaire de terre de 80, 160 ou 360 acres toujours disposés de la même façon, c'est-à-dire partant d'une route, si on peut appeler route, la sente qui relie les villages, et se dirigeant jusqu'à la forêt.

Les habitations sont construites sur chaque pièce de terre, à proximité du chemin. Les parcelles sont clôturées en bois ou en fil de fer.

Des clôtures secondaires transversales séparent les cultures et réservent la partie attribuée au bétail. Ce système adopté dès le début

de la colonisation avait pour but de grouper les colons qui avaient eux-mêmes à lutter contre les tribus indiennes de ce pays. Le lot de forêt leur fournit le bois nécessaire aux constructions, de même qu'au chauffage.

Dans cette partie du Canada, l'érable à sucre est en honneur, et chaque cultivateur fabrique son sucre d'érable avec ses propres produits.

Ce qui frappe en quittant la superbe ferme de la Pocatière, c'est de voir l'état dans lequel se trouvent les terrains semblables, quant à leur valeur, cultivés par les agriculteurs du pays. Alors qu'à la Pocatière on produit de tout, depuis les céréales aux fruits les plus beaux et aux fleurs les plus diverses, dans la campagne c'est nu, froid et très mal tenu.

Les fermes se composent presque toujours d'une petite maison familiale, parfois bien rudimentaire, de plusieurs petits bâtiments séparés servant à loger le bétail et les outils, mais ceux-ci sont pour la plupart dehors, été comme hiver ; parfois abandonnés au coin d'un champ cultivé, ils y attendent un nouveau travail. Les labours sont mal faits autour de vieux troncs ou de pierres roulantes. Les abords de la ferme sont épouvantables, parfois ce n'est que fondrières où les immondices s'entassent.

Pas un petit morceau de jardin, pas une fleur, pas plus que d'arbres fruitiers. Quelquefois cependant on a laissé un érable ou un saule près des maisons, mais la plupart du temps c'est nu et froid. On a le sentiment que ce paysan-là vit pour vivre sans chercher à améliorer sa situation.

J'ai vu le même fait en me rendant en auto à Saint-Eulèsme à environ 40 km. de Québec, sur la rive gauche du Saint-Laurent. Dans les groupements d'habitations, formant paroisse, les maisons sont propres, ombragées, bien tenues et parfois fleuries mais, dès qu'on se trouve dans la campagne le désordre recommence. On attelle encore beaucoup ces petites vaches maigres au moyen d'un joug double. L'outillage est rudimentaire et traîne autour des bâtiments. Par-ci par-là cependant on rencontre une ferme mieux tenue, des bâtiments plus vastes et bien entretenus annoncent une certaine aisance, et l'automobile complète le matériel épars autour de la ferme.

Dans cette partie du pays, le paysan fait surtout du lait et de l'élevage avec peu de céréales.

Tout comme en Normandie, on voit le berger traire les vaches au pâturage, passant toute la saison dehors, le bétail est robuste.

En parcourant ces campagnes on a le sentiment que le paysan

est en retard, routinier, et ne fait pas rendre à sa terre tout ce qu'elle se plairait à lui donner.

En installant dans diverses parties de l'immense territoire canadien des fermes comme celle de la Pocatière, le Gouvernement a voulu montrer aux agriculteurs par des démonstrations pratiques ce qu'il était possible de faire avec un même sol.

Espérons que pour le bien du pays, ceux-ci sauront le comprendre.

A part les vingt-deux fermes expérimentales du Gouvernement, le Canada possède deux établissements où l'on enseigne directement l'agriculture.

Une école simple dans le Kumerasca et le Collège Macdonald, Université agricole située à Sainte-Anne de Bellevue, au bord de la rivière Ottawa à environ 30 milles de Montréal, relié à cette ville par de multiples voies de communication.

L'organisation est divisée en trois parties :

1. L'Ecole d'agriculture.
2. L'Ecole normale des filles.
3. L'Ecole ménagère.

Le collège Macdonald fut créé selon les désirs du philanthrope, dont il porte le nom et qui laissera à cette œuvre 14 ou 15 millions de \$ gagnés en fabricant du tabac à chiquer.

Il est subventionné par le Gouvernement et les élèves ne paient que de modestes pensions. Il est gratuit pour les fils d'agriculteurs de la province de Québec, de l'Ottawa, des provinces maritimes et de certaines vallées de l'Ontario.

On compte une moyenne annuelle de 450 élèves des deux sexes ; 50 à 60 professeurs assurent l'enseignement. De beaux terrains, environ 800 acres sont répartis de manière à répondre aux besoins et goûts des élèves, de même que pour les expériences dans tous les domaines agricoles, céréales, fourrages, horticulture, arboriculture, etc.

D'immenses parcs attenants aux bâtiments offrent aux élèves toutes les récréations et distractions imaginables, voir même les stations de campement si chères aux Américains.

M. le Dr S.-C. Harrison, directeur principal de service de l'agriculture veut bien nous recevoir et, après nous avoir fait visiter le rucher de l'école, nous fait voir en détail toutes ces somptueuses installations qu'il n'est pas facile de décrire tellement on les a corsées d'un raffinement moderne.

Tout est automatique et d'un luxe extraordinaire. L'impression qu'il nous reste en quittant ces lieux est que les fils de fermiers qui

passeront 4 ans à Macdonald s'en retourneront chez eux avec des idées faussées sur ce qu'ils peuvent réaliser en agriculture.

Nous rentrons à Montréal par voie d'eau et ce n'est pas sans un frisson que l'on sent le bateau s'engager dans les rapides de « la Chine » où l'on fait une série de plongeurs et de cabrioles peu faits pour des passagers qui n'ont pas tous le pied marin.

A Montréal nous avons un dernier repas offert par les apiculteurs de la région, puis après un échange de bonnes paroles entre comités et congressistes, le VII^{me} Congrès international de l'apiculture est dissous.

Aucun pays ne s'étant fait inscrire pour le prochain congrès, la porte reste ouverte et une commission internationale composée de MM. Vaillancourt, Dadant, Tombu et Mayor, est chargée d'étudier les bases d'une nouvelle réunion.

Qu'il me soit permis de dire encore une fois combien les délégués européens ont été l'objet d'attention de la part de tous leurs collègues apiculteurs, tant Canadiens qu'Américains des états du centre. Nous ne pouvons que les remercier bien chaleureusement et tout spécialement M. Cirille Vaillancourt, leur dévoué président.

Novalles, octobre 1924.

A. Mayor.

A PROPOS DE LA « PHTISIE » DES ABEILLES

Par le Dr O. Morgenthaler.

(Institut suisse du Liebfeld, Berne ; Directeur prof. Dr Burri.)

La phtisie, ce singulier affaiblissement des colonies en avril et en mai, a sévi cette année d'une manière tout à fait désastreuse, et par ces lignes je voudrais donner un aperçu sur l'état actuel de la question.

Cela me permettra également de répondre plus en détail que ce n'aurait été le cas par correspondance, aux nombreuses demandes que les apiculteurs adressent à notre Institut.

Pour celui qui ne connaît pas les symptômes extérieurs de la maladie, il n'a qu'à se reporter aux communications des apiculteurs parues dans le numéro de mai 1924 du *Bulletin* et aux nombreux articles insérés ces dernières années dans le journal d'apiculture de la Suisse alémanique.

Le fait très important qu'il s'agit d'une maladie contagieuse, d'une véritable épidémie, fixera la conduite à tenir par rapport à la phtisie.

Les observations faites cette année viennent complètement à l'appui de cette opinion et la position du rucher, les conditions atmosphériques, la conduite du rucher, etc... ne semblent jouer qu'un rôle secondaire. Il est certain que l'été et l'automne 1924 si défavorables et l'hiver doux qui a suivi, ont dû préparer le terrain pour le germe de la maladie, mais ce serait faire fausse route que de croire qu'une bonne année apicole remettrait toute chose en ordre. Nous hébergeons dans le pays un hôte funeste qui ne lâchera pied que grâce à de grands efforts de notre part.

Quelle est la cause, le germe de la phtisie ? Cette année encore nous avons retrouvé le *Nosema apis* de Zander dans tous les cas de phtisie, supposé que les échantillons d'abeilles aient été bien prélevés. (Il doit s'agir d'abeilles adultes, de préférence des butineuses revenant chargées de pollen à la ruche.) On a souvent douté que le noséma fut la seule cause unique de la maladie, étant donné sa fréquence dans des colonies apparemment saines. Quoique ce doute ne soit pas toujours péremptoire, la question n'est pas encore définitivement élucidée. Nos observations de cette année nous ont démontré la généralisation encore plus grande qu'on ne le pensait, d'un deuxième parasite, c'est-à-dire des « Kystes » des vaisseaux de malpighi, kystes que nous avons fréquemment mentionnés dans nos rapports annuels antérieurs (voir le dessin dans le numéro d'avril 1920 du *Bulletin*). Ces kystes ont été retrouvés dans 66 cas sur 320 cas de noséma, donc avec une moyenne de 20 %. Toutefois la présence simultanée des deux parasites doit être plus fréquente apparemment que ne le laissent supposer ces chiffres, car lorsqu'il nous fut donné de visiter un rucher atteint de phtisie typique, — ce que malheureusement le manque de temps ne nous a permis que rarement cette année — nous n'avons jamais recherché en vain ces kystes, même si on ne les avait pas trouvés dans les échantillons envoyés auparavant. Des recherches ultérieures se chargeront de nous montrer si peut-être dans les cas tenaces, désespérés il y a toujours coopération de deux ou de plusieurs parasites alors que le développement plus anodin de la maladie pourrait s'expliquer par la présence d'une seule espèce de parasite.

Les kystes ont été décrits pour la première fois en 1916 et présentés comme stade permanent des *amibes* par le professeur Maassen, de Berlin. Dahlem, savant des plus méritoires dans l'étude des maladies des abeilles. Par l'entremise de notre ancienne collaboratrice, M^{me} le Dr A. Prell-Koehler, nous avons envoyé notre matériel à l'Institut zoologique de l'Ecole forestière supérieure de Tharandt

(Saxe) et là le professeur Prell réussit à fixer définitivement la nature amœboïde des kystes et à les faire rentrer dans le cadre d'une classification systématique. Sa communication à ce sujet revêtira la plus grande importance dans toute la question de la phtisie.

(A suivre.)

LES MIELS INDUSTRIELS

On nomme ainsi des miels qui pour la plupart sont exotiques et qui offrent cette particularité d'être produits en très grande quantité. Ils reviennent donc à des prix relativement bas, ce qui leur permet d'être vendus, malgré des frais de transport et des droits de douane élevés, à des cours sensiblement inférieurs à ceux pratiqués pour les miels du pays.

Ces miels proviennent principalement de l'Amérique du Sud, gros pays de production. Pendant très longtemps, et encore à l'heure actuelle, ils ont été fortement décriés. Une légende voulant que tous ces produits fussent falsifiés, alors que les prix auxquels ils étaient vendus à la production, n'auraient pas permis de tenter une semblable entreprise.

Il est bien certain cependant, que les miels du Chili, de la Havane, du Mexique, de l'Argentine font une concurrence sérieuse à nos miels indigènes. C'est pourquoi la plupart des pays européens ont établi des droits de douane à l'entrée, droits qui dans l'esprit du législateur doivent compenser la différence de prix qui existe entre le prix de revient de ces miels dans les ports de France et de Belgique, et les prix pratiqués sur nos marchés intérieurs. Ces droits sont voisins de 30 francs par 100 kg.

Comme nous le disons plus haut, la plupart de ces miels sont tenus pour des produits de deuxième qualité. Après leur avoir reproché d'être impurs, ce qui est d'ailleurs complètement inexact, on leur a reproché d'être mal extraits, peu soignés, d'être des miels très grossiers, de saveur désagréable. Il est évident que toutes ces affirmations sont tendancieuses, et pour cause. Il faut bien nous rendre compte que dans tous ces pays neufs de Californie, du Chili, du Mexique, l'apiculture est une industrie autrement florissante qu'en Europe, par exemple. Il existe là-bas d'immenses ruchers ; la flore est autrement variée que la nôtre, le climat y est en général moins rude. Toutes ces conditions réunies sont donc extrêmement favorables à une grosse production et comme les apiculteurs sud-américains n'ont appris que les méthodes nouvelles, ils sont parfaitement

bien placés pour produire beaucoup, bien, et à bon compte, ce qui est là tout le secret d'une industrie moderne prospère et florissante.

Depuis plusieurs années, nous avons eu l'occasion d'examiner d'assez nombreux échantillons de ces miels exotiques. Nous devons constater une très sensible amélioration. Alors qu'il y a dix ans, par exemple, certains de ces miels pouvaient être comparés à nos miels de presse, ceux que nous avons spécialement examinés cette année pour mener à bien cette étude, sont en très grand progrès au point de vue de leur présentation, de leur extraction et de leurs qualités intrinsèques. Un juge impartial doit mettre ces miels exotiques sur un pied d'égalité avec nos miels indigènes. Beaucoup de ces derniers leur sont d'ailleurs très nettement inférieurs.

Ainsi donc, si nous nous plaçons simplement au point de vue commercial, nous pouvons nous rendre compte à l'évidence que ces miels du Chili, du Mexique, de la Havane peuvent être d'un précieux secours, dans bien des circonstances. Nous affirmons même que les meilleurs font d'excellents miels de table, il suffit de savoir les choisir. Ils sont en effet de couleur claire, certains sont agréablement aromatisés. Si on ne les met pas en consommation à l'état naturel, nous voulons dire sous leur appellation d'origine, ils peuvent très bien être utilisés pour corriger quelques-uns de nos miels de pays de deuxième qualité, que leur couleur, leur arôme ou leur goût trop prononcé rendent difficilement vendables. A notre avis, cette opération est parfaitement licite et peut être tolérée au même titre que les « coupages » sont admis entre les vins de crus souvent disparates.

Indépendamment de ces différents usages pour la consommation de bouche, il est bien certain que quelques miels exotiques, et notamment le miel du Chili et le miel ordinaire d'Haïti pourraient fort bien être utilisés en vue de la fabrication de l'hydromel. Cette boisson est délicieuse, tous ceux qui l'ont goûtée le savent. Cependant elle est en général assez mal faite et nous devons nous rendre compte que tous les miels ne conviennent pas à sa fabrication. Nos apiculteurs, ou les quelques industriels qui ont entrepris la fabrication de cette ancienne, très ancienne boisson, ont tendance à n'employer que des miels de seconde qualité, de goût trop prononcé. La boisson qui en résulte s'en ressent toujours. A notre avis, c'est une grave erreur de faire de l'hydromel avec du mauvais miel, de même que c'est une erreur de croire qu'on ne fait de bon pain d'épices qu'avec du miel de Bretagne de presse. L'hydromel est d'autant meilleur que le miel dont il provient est plus savoureux, plus pur ; le pain d'épices est d'autant plus fin que le miel qui entre dans sa composition a été

extrait avec plus de soin. On fait avec du miel blanc du pain d'épices de tout premier ordre.

Ainsi donc, nous sommes absolument persuadé que la plupart de ces miels pourraient très avantageusement être employés à la fabrication d'hydromel de première qualité, avec d'autant plus de profit et un résultat d'autant plus certain que ces miels sont plus blancs et de goût moins prononcé. Car la fabrication de l'hydromel est établie maintenant sur des bases scientifiques et la mise en fermentation se fait au moyen de levures sélectionnées provenant des meilleurs crus. Grâce à ces levures on obtient des hydromels ayant absolument le goût du Chablis, du Sauterne, du Barsac, etc... à tel point que les plus fins connaisseurs s'y perdent et croient de très bonne foi déguster des vins de ces crus si réputés. Il y a là, nous semble-t-il pour le commerce des miels exotiques un gros débouché, car ces méthodes sont encore à peine connues et appliquées industriellement, elles permettraient sans gros frais d'installation de livrer au commerce une boisson saine, agréable, qui concurrencerait les meilleurs vins mousseux, en conservant au produit bien entendu, son nom d'hydromel.

Cette question est à peine esquissée. Nous voulions seulement, dans cette étude sommaire indiquer quels débouchés pouvaient avoir ces miels industriels, débouchés que nous reproduisons ci-dessous :

1^o Miels de table.

3^o Fabrication du pain d'épices.

2^o Miels de coupage.

4^o Fabrication de l'hydromel.

(A suivre.)

Alin Caillas, Ingr agricole.

LES AFFAIRES AVANT TOUT !

Ce n'est pas sans amertume que je saisis la plume pour exposer aux lecteurs du *Bulletin* le sens de certain projet de contrat publié, dans l'organe officiel d'apiculture de la Suisse alémanique, sous la responsabilité du Comité central de la Société suisse alémanique des Amis des abeilles (voir la *Blaue*, n^o 7, page 269 sous ce titre « Commerce du miel »). Les trois premiers paragraphes du dit contrat, spécialement, intéressent les apiculteurs romands, puisque hélas ! il faut toujours faire une distinction entre Suisses. Ce contrat doit être passé entre les négociants en miel et les Sociétés d'apiculture et ne peut être violé sous peine d'une amende conventionnelle de 100 francs. A lire le paragraphe 1 on pourrait croire que le négociant est libre

d'acheter tout le miel suisse dont il a besoin auprès d'une société ou section d'apiculture suisse quelconque et si le reste du contrat correspondait à cette intention, il me serait agréable de féliciter nos Confédérés alémaniques pour la peine qu'ils prennent à écouler nos miels suisses, nous rendant ainsi, à nous Romands, une marque de confraternité qui, pour étonnante qu'elle fût, ne serait pourtant pas autre chose que l'application de notre devise nationale « Einer für alle, alle für einen ». Je la cite en allemand ; tous les Romands la comprennent, alors que, citée en français, cette devise semblerait devoir être incomprise outre-Sarine. Hélas ! arrivé au paragraphe 2, j'ai dû prendre mon mouchoir pour essuyer mes besicles et voir si j'avais bien vu ; là... mon gendre tout est rompu, tout comme dans la comédie de Labiche ! Je traduis textuellement et il n'y a pas l'erreur d'interprétation qui servit autrefois à aplanir certaines difficultés de qualité inférieure ; voici : « 2. La Société d'apiculture de... ne livre que du miel garanti pur, contrôlé, provenant de sa région, ou, dans les années où cela ne serait pas possible, provenant de la région d'une autre société d'apiculture de la « *Suisse alémanique* » présentant si possible les mêmes conditions de miellée. »

J'ai souligné le mot qui fait tout le mal en la question, mal que nous ressentons d'autant plus vivement que déjà nous avons eu à défendre nos miels romands contre des appréciations qui me rappellent la fable du renard et des raisins. Ce seul mot, cette seule condition imposée que le miel suisse ne soit fourni que par une société de la Suisse *alémanique* donnent le cachet d'origine à tout le contrat qui est présenté à un moment on ne peut plus mal choisi. Parlons franchement ; il s'agit de miel *suisse* et à la veille de l'Exposition nationale *suisse* d'agriculture, au moment où nous devrions serrer les rangs, nous grouper à l'ombre de la croix blanche, rester unis, on propose très directement, sans fausse interprétation possible, d'évincer nos miels romands de la vente dans la Suisse alémanique ! Le geste n'est pas beau et n'est pas digne de l'apiculture ; les abeilles donnent du nectar par devant, par derrière elles secrètent le venin, et alors entre Suisses au lieu de nous aborder face à face, la main loyalement tendue, il faudrait que nous nous tournions le dos ! et que nous nous piquions aussi venimeusement que possible !

Cela ne peut être et nous, Romands, nous sommes persuadés que ce contrat n'est pas l'expression de la mentalité de tous les apiculteurs suisses alémaniques ; mais il fera quand même du mal puisque entre les deux grands groupements apicoles suisses les relations ne s'établissent que par l'officialité, soit par les Comités centraux.

D'ailleurs pourquoi lutter aussi intempestivement avec une arme pareille ? Pour autant que j'ai pu me renseigner, nos miels romands sont plus demandés qu'offerts en Suisse alémanique ; les grossistes nous écrivent, retiennent notre récolte tant et si bien qu'il est à croire que le consommateur suisse alémanique a une appréciation des miels romands différente de celle qui a été émise en d'autres circonstances. Je sais bien qu'il y a des brebis galeuses partout et que certains soi-disant apiculteurs, certains commerçants malhonnêtes prêtent le flanc à une critique fondée, qu'ils frelatent le miel, font des mélanges hétéroclites et jettent le discrédit sur nos bons produits suisses, tant romands qu'alémaniques, mais il ne faut pas généraliser et bien plutôt s'entendre pour mettre un frein à ce commerce honteux. La production du miel en Suisse ne correspond pas à la consommation (voir les importations de miels étrangers !), donc il doit être possible de pouvoir écouler toute notre production, aussi bien alémanique que romande, dans l'intérieur du pays et pour cela une entente cordiale ne serait-elle pas plus efficace que cette lutte mesquine à coups d'épingle ? Le mouvement va-t-il se généraliser et en arrivera-t-on à distinguer les blés romands des blés alémaniques, les vins romands des vins alémaniques, et tout cela pourquoi ? pour avoir un peu plus de pièces de 100 sous d'un côté que de l'autre ? Non, je crois que l'apiculture est supérieure à l'affairisme, et que cette supériorité d'ordre idéal ou scientifique, voir même moral, nous aide justement souvent à sortir des bas-fonds de l'affairisme et à nous élever au-dessus de ce qui, actuellement, cause tant de tort à notre pays. Dans toutes les circonstances on prononce de beaux discours patriotiques, puis aussitôt la fête terminée tout est oublié et la patrie reléguée au grenier jusqu'à la prochaine occasion, pour se lancer de nouveau tête baissée dans l'affairisme. Je regrette que notre *Bulletin* doive exceptionnellement être un organe de défense et, comme je l'ai écrit, c'est avec amertume que j'ai saisi la plume et que j'abuse des colonnes de notre organe. Toutefois je ne désespère pas qu'avec le temps ces orages passagers ne se calment sans laisser de traces ; j'ai vu passer, lors de la Fête fédérale de gymnastique, notre drapeau suisse protégé par des milliers de gymnastes et ce jour-là j'ai bien senti que notre devise « Un pour tous, tous pour un » n'était pas une vaine devise et j'ai eu la foi en mon pays, la confiance en l'avenir et j'aurais eu le visage rouge de honte si j'avais pensé : Les affaires avant tout.

Dr E. Rotschy.

Pesées de nos ruches sur balance en juillet 1925

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premplaz (Valais)	880	D.-B. forte	4900	2900	1300	4-5	2000 Aug.
St-Luc »	1650	» »	—	—	—	—	—
Chili s. Monthey	401	» »	5950	5450	800	2	500 »
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	4500	600	1100	22	3900 »
Dompierre »	475	» bonne	3550	3400	500	16	150 »
Vandœuvres Genève	430	D.-T. très bon.	5550	2100	1100	15	3400 »
Châtelaine »	430	—	—	—	—	—	—
Sullens (Vaud)	603	D.-T. moyenne	10000	1000	1300	2	9000 »
Chavannes »	385	D.-B. bonne	2800	400	1000	11	2400 »
Coppet »	380	» »	100	1700	100	20	1600 Dim.
Rances »	560	» »	5800	2600	1000	22	3200 Aug.
Cressier (Neuchâtel)	425	» »	4450	2150	800	2	2300 »
Coffrane »	800	D.-T. 11 c. moy.	5000	2300	800	5	1700 »
Cernier »	834	D.-B. »	2150	2150	600	19	—
Buttes »	700	D.-B. bonne	2400	1850	800	1	1550 »
Le Locle »	915	D.-B. moyenne	950	5450	600	1	4600 Dim.
La Côte Neuchâtel ^{se}	430	D.-T. bonne	7550	150	900	10	7400 Aug.
Tavannes (Berne)	761	D.-B. moyenne	5850	1650	1000	22	4200 »
Courtelary »	703	» »	—	—	—	—	—
Prêles »	820	» »	5600	2950	1000	2	2650 »
Glovelier a) »	515	» bonne	7500	4000	1500	3-16	3100 »
» b) »	515	» »	7100	4050	1500	3	3050 »

ECHOS DE PARTOUT

Chez nos confédérés.

La Société suisse des Amis des abeilles comptait à la fin de l'année dernière 16,872 membres, soit 219 de plus qu'en 1923. Ces membres sont répartis en 126 sections.

La Société aura sa 52^{me} assemblée générale à Berne les 13 et 14 septembre. Nous pensons intéresser les apiculteurs romands en extrayant pour eux les chiffres suivants des comptes publiés par la *Bienen-Zeitung*.

L'assurance contre la loque avait, au 31 décembre, un actif net de fr. 38,142.—. On sait qu'elle n'a pas encaissé de cotisation cette année. Elle a payé en 1924 des indemnités pour fr. 11,106.85.

La Société possède un fonds de secours avec un actif net de fr. 17.080. Ce fonds est alimenté par des contributions volontaires. Il a reçu en 1924 une somme totale de fr. 195.— à laquelle il faut ajouter fr. 716.40 d'intérêts. Il a payé fr. 105.— pour des pertes non assurées autrement. Les frais d'administration se montent à fr. 1.85.

L'assurance contre le vol et les déprédations a une fortune nette de fr. 5516.90 ; elle a payé fr. 1060.50 à ses membres.

Outre ces trois fonds spéciaux, la Société suisse des Amis des abeilles a une fortune nette de fr. 124,855.36.

Un nouvel extracteur.

L'*Apicoltore moderno* présente un nouvel extracteur bilatéral construit pour extraire, en même temps et des deux côtés à la fois,, vingt-quatre rayons de hausse D. B. La nouveauté consiste en ce que la cage de l'extracteur est divisée en vingt-quatre compartiments dirigés du centre à la circonférence. Les rayons sont disposés debout dans ces compartiments, dans le sens des rayons d'une roue. Extérieurement, l'appareil se présente comme un extracteur ordinaire d'un peu plus d'un mètre de diamètre.

Expériences concernant l'activité de l'abeille.

Le Dr A.-E. Lundie s'est livré, au rucher expérimental de Somerset, Maryland, E.-U. A., à des observations concernant l'activité de l'abeille hors de la ruche. Il a imaginé pour cela un appareil enregistrant la sortie de la ruche et la rentrée de chaque abeille. Les résultats de ces observations ont été publiés par le Département de l'agriculture des E.-U. L'auteur insiste sur le fait que ses conclusions

ne sont pas définitives et que les observations doivent être continuées.

Ces conclusions, en effet, ne sont pas acceptées sans discussion par les apiculteurs. M. Lundie dit par exemple qu'une ouvrière fait à peine 32 voyages en moyenne avant de mourir, et cette assertion paraît être tout à fait au-dessous de la réalité. Cependant, écrit M. Dadant, ce nombre semble confirmé par d'autres observations. M. Lundie a trouvé que, par une bonne journée de récolte, la charge d'une abeille est de 25,3 milligrammes en moyenne. Or, si une abeille apporte 25,3 milligrammes, il faudra 40,000 ouvrières pour apporter un kilogramme, et ce nombre de 40,000 est précisément celui trouvé par le professeur B.-F. Keens, et rapporté dans l'*A. B. C.*, de Root. Ces 40,000 charges nécessaires pour emmagasiner un kilo de miel nous fait trouver moins extraordinaire le nombre de 32 sorties de chaque ouvrière.

M. Dadant ajoute : « Il y a tant de choses que nous devons désapprendre après les avoir apprises, que nous ne devons pas trop accepter comme définitivement acquises; mais nous devons être reconnaissants de l'ingéniosité déployée pour découvrir les secrets de la nature. Tôt ou tard, en poursuivant les expériences, nous arriverons à connaître la vérité. »

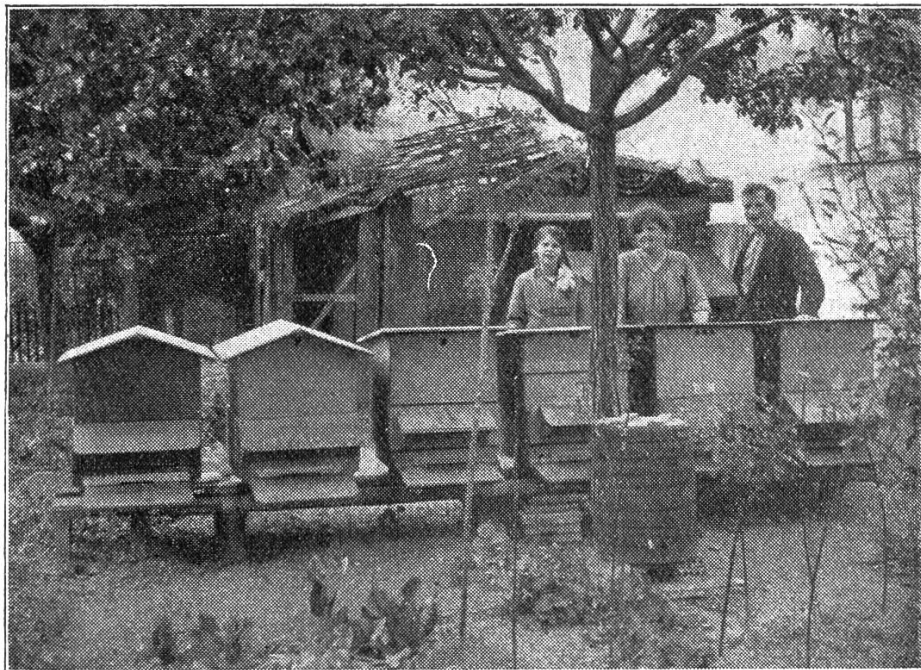
Education du consommateur.

On lit dans l'*American Bee Journal* d'août : La plus grande difficulté rencontrée par le producteur du miel n'est pas de s'assurer une bonne récolte, mais de vendre celle-ci. En général, le consommateur ne connaît pas grand chose du miel, dont il se fait une idée tout à fait inexacte. S'il a eu par hasard du miel foncé d'un goût prononcé, il se méfiera de tout miel clair d'un goût plus fin. Si au contraire il a goûté une fois d'un miel peu coloré, il sera étonné de la forte saveur des miels foncés. Le producteur doit mener constamment une campagne d'éducation s'il veut vendre sa récolte à un prix rémunérateur.

Une marque nationale allemande pour le miel.

L'apiculture allemande se trouve, paraît-il, dans une situation précaire. Pour lui venir en aide, le Reichstag et le Landtag prussien ont pris des mesures pour empêcher que des falsifications ou des miels étrangers puissent être vendus comme miel allemand. De leur côté, les apiculteurs cherchent à prouver à l'acheteur des garanties sérieuses. Réunis à Weimar au commencement de l'été, ils ont adopté une marque officielle et un bocal spécial. Des mesures sévères seront

prises pour éviter l'emploi abusif soit de la marque, soit du bocal. Nous estimons que des mesures semblables devraient être prises chez nous. Il ne s'agit pas d'empêcher le consommateur qui le désire d'acheter du miel étranger, mais d'empêcher le marchand sans scrupule de réaliser un profit scandaleux en vendant comme miel du pays un miel qu'il a payé un prix dérisoire. *J. Magnenat.*



Rucher de M. Eug. Mégroz, Yverdon

EXPÉDITION RAPIDE DES REINES

Dans le dernier *Bulletin*, M. A. L. se plaint du retard occasionné par l'Office des postes dans l'expédition des reines.

A cette occasion, je me permettrai dans le but d'être utile aux expéditeurs de reines qui ne seraient pas bien au courant de ce travail, de leur donner un petit renseignement.

Lorsque l'on expédie une reine sans remboursement, l'on place simplement, suivant la distance, un timbre de 10 ou 20 ct. sur la cage et le colis part comme lettre sans aucun retard.

Maintenant si vous expédiez contre remboursement, inscrivez sur votre cage la mention *urgent* qui coûte 20 centimes de surtaxe et la petite majesté partira aussi par le train-poste suivant sans arrêt pour le facturation. De cette façon on évite tous les stationnements dans les bureaux de postes, qui sont au désavantage des clients.

Eug. Rithner.

NOUVELLE CAGE D'INTRODUCTION POUR REINE

Une nouvelle cage d'introduction pour reine donnant de bons résultats et qui peut être faite par chaque apiculteur, est un simple étui en cire.

Pour la faire, on procède tout à fait comme pour les cupules artificielles, sauf que l'on emploie un bâtonnet un peu plus gros. Les dimensions en seront environ 8 à 9 centimètres de longueur sur 2 ½ de diamètre. Avec une aiguille ou un clou on fait deux rangées de petits trous sur les côtés, de même un à chaque bout pour que la reine ait de l'air. Avant de l'employer on mettra aussi un peu de bon miel pour la nourriture de la prisonnière en attendant qu'elle soit délivrée par les abeilles. Ces dernières ne voyant pas la reine s'agiter dans cet étui comme dans les cages en treillis sont plutôt disposées à croire que c'est la leur qui s'était aventurée dans une grande cellule et lui font bon accueil.

L.-E. Huguelet, Frinvilier sur Bienne.

TRUCS ET RECETTES DIVERSES

Contre le pillage.

Prévenir vaut mieux que guérir, dit le proverbe ; c'est très juste, mais malgré toute la bonne volonté que l'on engage à cet effet, il arrive toujours des occasions de jouir d'aventures indésirables, pour cela si, pour une cause ou une autre, vous avez un commencement de pillage, dépêchez-vous de prendre une grande tasse de vinaigre que vous additionnerez de lysol, une forte cuillerée à soupe, ou ingrédients analogues en ayant soin de bien mélanger le tout, puis à l'aide d'une brosse à abeilles, ou autre, vous aspergez le devant et les alentours de vos ruches les plus agitées qui ne manqueront pas de se calmer. Si une colonie est spécialement atteinte par les pillardes, l'on répète plusieurs fois le traitement à cette ruche. Et si la chaleur n'est pas trop forte et la ruche en question pas trop populeuse, l'on ferme pendant une ou deux minutes le trou de vol et les pillardes qui se pressent à l'entrée sont aspergées avec ce liquide et dès que l'entrée est ouverte à nouveau les voleuses de l'intérieur qui s'empressent de sortir seront bien mouillées au fur et à mesure avant qu'elles s'envolent ; celles-là ne reviendront plus.

Maintenant, un autre moyen qui m'a donné d'excellents résultats lorsque le pillage était trop avancé.

J'avais transvasé après la récolte dans une ruche ordinaire une ruchette de quatre grands cadres contenant un très fort nucléus, comme je n'avais pas fait ce travail vers la fin de la journée, le pillage se mit de la partie.

Les abeilles du nucléus désorientées par ce transvasement ne refoulaient pas sérieusement les voleuses. Il ne me restait donc qu'à prendre le moyen radical. Je transporte le soir la ruche dans un endroit obscur et frais, puis à sa place je dépose une autre ruche vide, à l'intérieur de laquelle je place un rayon presque sans miel, à l'entrée j'adapte la moitié d'un chasse-abeilles Heyraud. Le lendemain les pillardes reviennent à la charge, entrent par le chasse-abeilles dissimulé derrière l'entrée et n'en peuvent plus ressortir. Le soir venu, toute les pillardes étaient dans la ruche et les trois quarts déjà péries ; évidemment que je n'ai pas lâché le reste, j'ai retransporté tranquillement mon nucléus à sa place, qui cette fois était maître chez lui.

Eug. Rithner.

* * *

IX. *Le sirop de nourrissement fait à froid.* — Tous nos bons guides apicoles mentionnent la manière de fabriquer le sirop de nourrissement. Mais ils accordent, généralement, la préférence à l'ancienne méthode qui recourt à la chaleur artificielle. Aujourd'hui, à la suite d'essais comparatifs entrepris un peu partout et sur une échelle suffisante, on peut préconiser sans arrière-pensée le mode de préparer ce même sirop à froid.

Voici, en quelques mots, comment nous nous y prenons : Nous versons *en premier lieu* l'eau nécessaire et ajoutons *le sucre en fine pluie* en remuant constamment le mélange. Le liquide obtenu est d'abord trouble, mais cette apparence est due aux bulles d'air et aux impuretés qui surnageront au bout de quelques heures de repos ; après écumage, le sirop sera prêt, clair, et d'une couleur ambrée très séduisante. Il est de toute importance de verser le sucre dans l'eau, en petite quantité à la fois, sans discontinuer de brasser, si l'on veut avoir rapidement une dissolution parfaite.

L'extracteur à miel est l'ustensile contenant tout indiqué, sa cage mise en mouvement tenant lieu d'agitateur. Il permet de préparer une bonne quantité de sirop à la fois, tout seul, et le soutirer au fur et à mesure des besoins.

Les sucres cristallisés dits « de Java » ou l'américain sont tout à fait recommandables, parce que d'un grand pouvoir sucrant d'abord, et non raffinés par des procédés chimiques dangereux aux abeilles ensuite. De plus, ce sont ces marques qui déchètent le moins.

Notre formule pour nourriture d'approvisionnement est : *parties égales d'eau et de sucre* ; nous n'ajoutons ni sel et ni vinaigre. Si nous sommes ici en désaccord avec la « Conduite du rucher » — qui prescrit 10 kg. de sucre pour 6 litres d'eau —, c'est pour la raison fort simple que l'abeille préfère un sirop clair à un sirop épais. Sous forme concentrée, elle éprouve, en effet, une grande dépense d'énergie à le mûrir, et, une fois operculé dans les rayons, il a une tendance à cristalliser ; plus aqueux, au contraire, il est travaillé plus aisément et, alors seulement, ne granule pas sous l'opercule. Ici, c'est de la nourriture délicate, utilisable jusqu'à la dernière parcelle, propre à tous les états que réclame la colonie en hibernation ; là, produit trop consistant, fouillé, en partie perdu, provoquant l'agitation consécutive à la soif.

Avec un sirop aussi liquide, il est nécessaire que le nourrissage se fasse tôt en automne. Si, pour une raison quelconque, il a lieu au moment où la température est déjà froide, il faudra augmenter la proportion de sucre, 4 pour 3 d'eau par exemple. Mais, nous le répétons, la marchandise pourra présenter les graves inconvénients signalés tout à l'heure, surtout si le complément de vivres à administrer est important.

La fabrication du sirop de sucre à froid est économique, pouvant se faire sur place (pavillon ou laboratoire), sans frais de combustible et sans récipients spéciaux. Elle ne met à contribution ni le fourneau de la cuisine ou ni la chambre à lessive. Elle permet de préparer en peu de temps et sans trop de peine une grande quantité de nourriture. Elle n'astreint l'apiculteur à aucune surveillance, devant un appareil de chauffage, où, mué en marmite pour la circonstance, notre homme, vaille que vaille, laissera des traces... Pas de sirop brûlé ou bruni par excès de cuisson ni aucune trace de cristallisation dans les bassins-nourrisseurs. Enfin, et surtout, excellente nourriture, véritable succédané du miel.

Du 18 août 1925.

A. Porchet.

* * *

Manière de préparer le sucre pour nourrissage. — Prenez 3 kg. de sucre et 2 kg. d'eau ou 2 litres, une bonne pointe de couteau de sel de cuisine, $\frac{1}{2}$ cuillerée à café de vinaigre. Cuire le tout au pèse sirop à 32 degrés ou pendant 10 minutes. Dès qu'il commence

à cuire, ralentissez votre feu et ajoutez le vinaigre. Ce sirop pourra rester dans n'importe quel récipient même ouvert des mois sans se cristalliser, tel est la recette du confiseur.

Un ancien pâtissier, propriétaire d'abeilles.

PULVÉRISATEUR

L'apiculteur digne de ce nom, qui veut faire rendre le maximum à ses abeilles, doit posséder un outillage perfectionné.

Parmi tout ce matériel, il est un appareil déjà très apprécié des apiculteurs suisses qui l'ont adopté :

Cet appareil est le pulvérisateur « Idéal L. B. », brevets Louis Blanc, Lausanne ; outre sa grande utilité dans l'apiculture, ses applications sont innombrables dans l'industrie et l'agriculture.

Nous ne parlerons pas ici de ses applications industrielles ; cela mènerait trop loin. Quant à ses applications agricoles et horticoles, nous ne pouvons rien ajouter aux articles élogieux de « Vie à la campagne » (n° 229) et de « Jardins et Basses-Cours » (5 mars 1924), qui font connaître la haute opinion que M. Chasset, secrétaire de la Société pomologique de France a du pulvérisateur « Idéal L. B. ».

En apiculture, quoi de mieux, pour pulvériser les solutions antiloque et autres désinfectants (eucalyptol, acide formique, etc.), dont le besoin se fait de plus en plus sentir ? Le pulvérisateur « Idéal L. B. » se chargera de ce travail à la perfection.

De plus, veut-on arrêter un essaim vagabond, le pulvérisateur « Idéal L. B. » est là ! En enlevant le grain de pulvérisation (opération qui dure 6 secondes), on obtient un jet de 8 mètres, qui a bientôt fait de remettre dames avelles (abeilles) à la raison et de les faire descendre.

A l'automne, il arrive parfois que les nuits trop fraîches empêchent les abeilles de monter prendre dans les nourrisseurs le sirop donné pour compléter leurs provisions d'hiver et l'on est obligé de mettre soi-même la nourriture dans les cadres. Cette besogne ennuyeuse est grandement facilitée par le pulvérisateur « Idéal L. B. ». Nous avons pu, avec un appareil de deux litres (toujours sans grain de pulvérisation) garnir complètement les deux faces d'un grand cadre Dadant Type (27 × 40), c'est-à-dire y faire venir trois litres de sirop en trois minutes (emplissage de l'appareil et retournement du cadre compris) et sans perdre une goutte de liquide.

Enfin, les apiculteurs qui se servent de carbolineum pour peindre leurs ruches apprendront avec plaisir que le pulvérisateur « Idéal L. B. » est le seul appareil permettant l'emploi de ce liquide et que le carbolineum, projeté à une pression de 20 kg. par cm², pénètre beaucoup mieux et plus régulièrement qu'avec un pinceau et, ce qui ne gâte rien, avec une économie de liquide allant jusqu'à 50 %. L'appareil ayant servi au carbolineum, bien nettoyé à la benzine et bien rincé, peut de nouveau sans danger contenir du sirop.

Bref, cet appareil réellement « Idéal » doit avoir sa place dans tous les ruchers et jardins grands et petits et y rendra de tels services que l'on s'étonnera d'avoir pu s'en passer jusqu'à ce jour.

L'HYMNE AUX ABEILLES

(Mélodie : Ranz des vaches.)

*Nous sommes les pères de grandes familles,
Oui, nos enfants sont très nombreux, heureux, joyeux.
Ils sont noirs et ils sont jaunes.
Et s'appellent reines et butineuses, joyeux, joyeux.
Chantons, buvons, que l'abeille nous donne :
Si le miel coule, tous seront contents :
Chantons, etc.*

*Le Créateur est adorable
Qui nous a créé nos chères abeilles, merveille, merveille.
Leurs qualités sont admirables,
Et leur miel est sans pareil, merveille, merveille,
Chantons, etc.*

*Si un temps beau et favorable,
Fait couler miel dans nos ruchers, doré, doré,
N'oublions pas que la récolte,
Est un cadeau du créateur, Seigneur, Seigneur,
Chantons, buvons que l'abeille nous donne.
Chantons, prions que Dieu nous la donne, etc.*

Ad. Ebersold.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de l'Orbe.

Assemblée générale d'automne le 4 octobre 1925 à 14 heures, *Hôtel de France, à Vallorbe.*

Si le nombre des participants est suffisant, le Comité organisera une course d'autobus d'Orbe à Vallorbe par Lignerolle ; prière de s'inscrire auprès du président, M. Albert Conod, à Orbe, jusqu'au 25 septembre.

Il est prévu un souper avec truites, les amateurs sont aussi priés de s'annoncer à temps. Amenez des amis. *Le Comité.*

* * *

Côte Neuchâteloise.

Assemblée générale le dimanche 6 septembre à 14 h. 30 aux Valangines, rucher de la Société (nord de la propriété de M. Chervet, Parcs du Milieu 20, Neuchâtel).

Ordre du jour : 1. Visite des ruches, mise en hivernage, partie pratique. 2. Rapport sur le rucher en 1925. 3. Procès-verbal. 4. Admissions. 5. Vente de la récolte du rucher. 6. Vente des derniers billets et tirage de la tombola. 7. Fixation de la cotisation pour 1926. 8. Collation. — Cet avis tient lieu de convocation. *Le Comité.*

* * *

Section des Franches-Montagnes.

Noirmont : C'était par la radieuse journée de dimanche 16 août que la Société d'apiculture des Franches-Montagnes a tenu sa dernière assemblée au Noirmont. On y a fait les derniers préparatifs pour compléter un petit pavillon pour l'exposition de Berne. A cet effet, ce sont les meilleurs apiculteurs qui fournissent naturellement le meilleur matériel. Espérons que tout sera bien réussi.

Il a été fait ensuite une visite au rucher de M. Abel Paratte, le dévoué secrétaire de la Société. M. Faivre, inspecteur cantonal nous honorait de sa présence et au premier coup d'œil, il fait un reproche au propriétaire du rucher. C'est que M. Paratte aurait dû participer au concours de rucher de cette année, il aurait certainement obtenu la médaille d'argent. En effet, on admire l'ordre qui règne dans son exploitation. Quelques ruches visitées font constater que tout est très normal et que les petites butineuses se trouvent bien chez elles. C'est à peine si quelques-unes paraissent se soucier de notre présence. M. Paratte veut bien nous expliquer les expériences qu'il a faites cette année et nous en faire voir le résultat, qui lui a donné toute satisfaction. Il nous montre son matériel moderne et complet, ce qui nous a bien intéressés. Son travail est aussi récompensé par une récolte en miel qu'on peut considérer comme très bonne pour cette année. C'est vraiment dommage que M. Paratte n'ait pas voulu se hasarder à la conquête de la médaille qui s'ajouterait au bel ornement de son rucher.

A titre d'étude, une ruche est ensuite remise à un débutant pour en apprendre le maniement. D'une main tremblante, il commence son petit travail en nous donnant les explications comme il les connaît. Mais M. Faivre, inspecteur et M. Mouche, président, lui font vite remarquer ses erreurs et la manière de les corriger.

Il est ensuite fait une rapide visite au rucher bien en ordre de M. Erard, un apiculteur de vieille roche, puis à la ruche d'un de nos débutants. Celui-ci fait les premières connaissances avec les abeilles, c'est-à-dire par les piqûres. « C'est le métier qui entre » comme disent nos horlogers.

En somme ce fut une journée très intéressante.

Deux nouveaux membres sont admis dans la Société qui est en pleine vitalité. Qu'elle prospère !

Un ami de l'apiculture.

* * *

Une vingtaine de nos amis, soit presque la totalité des membres de notre jeune section, répondaient présent à l'assemblée du 21 juin chez notre président, M. Mouche, à La Ferrière. Il est regrettable que nos amis des Bois n'aient pu y participer, retenus qu'ils étaient par la procession du Sacré-Cœur, mais ce sera pour une autre fois. Le Noir-mont avait envoyé un très fort essaim dont une partie se rendit à la nouvelle ruche en vélo, c'étaient les éclaireurs de l'essaim. M. Mouche nous indiqua le moyen de placer les feuilles gaufrées à l'électricité et nous en fit la démonstration pratique qui fut suivie d'une fort intéressante théorie sur l'élevage des reines puis tout le monde se rend au rucher de M. Mouche où nous admirons ses superbes jeunes reines. Il nous montre également un appareil nouveau et très pratique pour marquer les reines. Les groupes se forment, on blague de quoi ? mais ça ne se demande pas, tous parlent de leurs abeilles en rentrant à La Ferrière. Nous nous réunissons un moment au Sapin pour liquider quelques affaires d'administration et chacun rentre gaiement chez soi content de cette intéressante assemblée. Ce qui prouve que chez « les sections de cœur comme chez les gens de cœur la valeur n'attend pas le nombre des années ».

Vive notre section, vive les « taignons ».

* * *

Les apiculteurs vaudois à Morges.

Le dimanche 12 juillet, la Fédération vaudoise d'apiculture a tenu à Morges sa réunion annuelle. Grâce à une organisation parfaite pour laquelle est à féliciter le comité de la section morgienne, ayant à sa tête M. Valet, instituteur et M. Moyard, ancien président du Conseil communal, grâce surtout à la valeur des orateurs et du conférencier, la réussite en a été parfaite.

A 10 heures, 220 participants se réunissent dans une des salles du Casino pour écouter dans un silence complet — on aurait entendu voler une abeille — l'exposé, présenté par M. Perret-Maisonnette, de ses originales méthodes d'élevage et d'introduction des reines. Ce fut pour tous une révélation et un très grand régal.

MM. Thiébaud, délégué neuchâtelois, et Jaques, peintre, à Nyon, parlent ensuite, le premier de la participation de la Romande à l'exposition de Berne, le second, des soins tout particuliers à donner aux miels qui y seront exposés. De l'assemblée s'élèvent des protestations au moment où elle apprend que nos amis d'outre-Sarine tentent, par des contrats, à imposer à leurs commerçants le boycottage des miels romands.

M. le chef du Département de l'agriculture, M. Porchet, commente, avec le sourire aux lèvres, cette peu amicale mesure, ramène par ses éloquentes paroles l'optimisme dans l'assemblée et l'invite, tout en

l'assurant de son bienveillant appui, à participer tout de même à l'exposition de Berne.

La première partie de la journée est achevée. Tous se répandent dans les jardins du Casino pour prendre un peu d'air puis c'est l'acheminement vers les tables dressées dans une deuxième salle décorée à souhait et c'est le dîner qui commence, dîner savoureux et copieux comme à l'habitude de les préparer M. Bock, de l'Hôtel du Mont-Blanc.

La partie officielle commence pleine d'entrain. M. Valet, en un morceau poétique fort bien tourné, présente à tous la charmante ville de Morges.

M. Porchet, chef du Département, dit avec art les beautés de l'apiculture et les beautés des campagnes vaudoises. M. le major Jatton, venu tout exprès du Gothard, parle de la patrie en termes des plus spirituels. L'hymne vaudois puis le Cantique suisse soulignent ces deux discours, vrais joyaux littéraires.

M. Perret-Maisonnette, ancien procureur de la République française, dit en une belle envolée la sympathie que lui inspire sa belle France dont il devine l'image dans les plis du drapeau tricolore déployé là, tout près ; il lève son verre à la République sœur et au beau canton de Vaud tout spécialement. L'hymne national français retentit en réponse aux belles paroles de cet homme de cœur.

M. Chavan, directeur, se lève à son tour et très cordialement invite chacun à faire une instructive visite à l'Ecole de Marcelin, Trianon — peut-on se passer de Trianon — ouvre la marche, le cortège se met en branle et remplit bientôt les cours de Marcelin. Des groupes se forment et la visite commence, visite pleine d'intérêt, sous la conduite des employés de l'établissement ; M. le conseiller d'Etat Porchet et M. le directeur Chavan se mettent le plus complaisamment du monde à la tête de deux d'entre eux. Les étables seules échapperont à nos curieuses investigations ; la malencontreuse fièvre aphteuse exige ces mesures de sévère précaution ; apprenez, agriculteurs vaudois, que M. le directeur même n'y a, à cause de ses fréquentes sorties, point pénétré depuis l'apparition dans nos pâturages alpestres de cette redoutable maladie.

Cependant, l'heure est venue de la séparation. M. le colonel Piot, de Pailly, le sympathique président de la Fédération vaudoise d'apiculture, exprime en termes élevés la reconnaissance de tous à l'égard de MM. Porchet et Chavan. Il invite chaque agriculteur à faire profiter d'un séjour à Marcelin chacun de ses fils, chacune de ses filles. Au risque de froisser sa modestie, nous dirons que M. Piot a été pendant ces deux journées si bien réussies, constamment à la brèche et qu'avec un tact et une amabilité remarquables il a décerné à chacun des orateurs des éloges bien mérités.

Disons enfin que le samedi 11, soixante apiculteurs, présidents des sections du canton et des cantons voisins ou membres de la section de Morges, eurent le privilège de se rendre à Mont-la-Ville, dans un site merveilleux, assister à une démonstration pratique faite elle aussi, et dans un rucher en pleine prospérité, par M. Perret-Maisonnette qui à titre gracieux et pour le seul plaisir qu'il a à parler de son art, s'est dépensé sans compter.

Merci à la municipalité de Morges, représentée par deux de ses membres, pour son excellent vin d'honneur ; merci à M. Beausire, instituteur, pour ses dessins à la plume, pleins de charme et de finesse ; merci à la maison Redard, pour son utile cadeau, et merci à tous.

L. A.



Cliché E. Mègroz, Yverdon.

Assemblée de la section Grandson-Pied du Jura au rucher de M. Giroud,
à St-Maurice sur Champagne, le 31 mai.

Nos meilleurs remerciements à MM. Dèbétaz, Ray et Giroud
pour leur cordiale réception.

NOUVELLES DES RUCHERS

MM. Paratte, Noirmont, 1^{er} juillet 1925. — Sur 34 ruches D.-B., 30 se réveillent au printemps, 3 sont mortes avec leur reine au cours de l'hiver et un petit essaim a rendu les armes faute de subsistance, ce qui n'est pas à l'honneur de votre jeune serviteur ; mais le pillage vous joue de ces tours-là. Les beaux jours du printemps revenus il nous était réservé une surprise assez désagréable, c'était de découvrir 3 ruches atteintes du mal de mai et dont les abeilles faisaient autour du rucher des promenades qui étaient loin de réjouir leur propriétaire. Enfin c'est passé, elles sont rétablies et ne pensent plus qu'à regagner le temps perdu. Le printemps fut dans nos Franches-Montagnes exceptionnellement favorable et actuellement les ruches sont superbes et la récolte de même s'annonce de toute beauté en qualité et en quantité pour peu que le soleil nous accorde encore quelques faveurs. Berne pourra recevoir les produits des Franches-Montagnes, ils diront à nos collègues qu'il y a de beaux miels chez nous.

* * *

L. Haesler-Wyss, Saint-Aubin, le 18 juillet 1925. — *La Béroche*, ce charmant pays, que l'on appelle volontiers le Montreux du canton de Neuchâtel, est une grande paroisse aux mœurs indépendantes qui est reléguée au fin bout du canton. Elle est par sa situation géographique un état tampon formant la frontière des cantons de Neuchâtel et de Vaud. Quoique Neuchâtelois, une partie des transactions se font

sur territoire vaudois, ce qui nous a laissé quelques petites empreintes de leurs us et coutumes, preuve en est le petit accent que l'on entend avec plaisir et qui donne son cachet pittoresque à nos conversations campagnardes.

Nous nous entendons à merveille avec nos amis habitant de l'autre côté de la frontière. Nos abeilles, du reste, ne s'inquiètent pas beaucoup de ces quelques bornes qui séparent nos deux cantons et s'en vont avec un malin plaisir visiter les fleurs de nos voisins, fleurs défendues sans doute puisque nous ne payons pas les impositions communales !...

La principale flore de notre région est l'esparcette. A certain moment de l'année l'on peut comparer notre pays à une quantité de jardins d'esparcettes. En temps normal la miellée y est abondante mais de courte durée, deux à trois semaines au plus, et souvent le froid ou la pluie nous en rognent la moitié, quelques fois la totalité, tel l'an dernier. Le miel obtenu chez nous est d'un beau blond et d'une finesse très recherchée des gourmets. Certaines années nous avons une seconde récolte d'un miel foncé, d'autant plus appréciée qu'elle est rare et qui n'est autre que du miellat de forêts.

Cette année, après un hivernage des plus favorables, nos colonies se développèrent rapidement quand le malheureux mois de mai, contrairement à son habitude, nous gratifia d'un froid exceptionnel qui arrêta le développement de nos colonies. De ce fait, nous arrivâmes à la récolte avec des colonies mal préparées.

Quoique meilleure que l'année dernière, la récolte cette année est au-dessous de la moyenne. Nous pouvons compter six à huit kilos de miel par hausse environ pour la première récolte en laissant les corps de ruches pourvus de bonnes provisions d'hivernage.

La miellée de forêt, cette année, avait l'air de nous sourire entre les branches. Quelques apports réguliers firent monter les bascules, mais la bise et le joran entravèrent ce bel élan et une série de froid et de pluie l'arrêta complètement et nous fit sourire jaune. Enfin puisque les canicules ont commencé par le beau, espérons que ça continuera et que les petites augmentations enregistrées ces derniers jours se transformeront en de nombreux kilos qui nous permettront de remplir tous nos bidons vides depuis 1922.

Voici, en passant, une remarque intéressante. Pendant que la miellée de forêt nous donnait à Saint-Aubin des apports journaliers de 500 gr. à 1 kg., Bevaix à 5 km. de Saint-Aubin (même altitude) donnait des augmentations de 2 à 5 kg. journellement. Nous pouvons attribuer cette grande différence, qui fit *bisquer* quelques collègues grincheux, au fait que la miellée aussi forte à Saint-Aubin qu'à Bevaix était durcie rapidement sur les feuilles par le joran et la bise qui soufflaient très fortement. Tandis que Bevaix a le privilège d'avoir des forêts très denses à proximité du village, dans lesquelles les vents froids n'ont aucun effet et où le nectar que secrètent les feuilles se dessèche beaucoup moins rapidement que dans nos bosquets isolés.

J'aurais encore beaucoup à dire sur l'apiculture dans notre région, mais je me ferai un plaisir d'entretenir les lecteurs du *Bulletin*, une autre fois, sur ce sujet.

* * *

A. Bünster, Lucens, le 28 juillet 1925. — Voici quelques renseignements sur l'apiculture dans notre région.

Les rapports des membres de notre société laissaient entrevoir que les apiculteurs soucieux du sort de leurs abeilles en les pourvoyant de provisions à temps, leur assureraient un bon hivernage et une prospérité au printemps. Malgré un premier printemps peu favorable à un

développement général, un assez grand nombre de ruches se sont trouvées suffisamment prêtes pour profiter de la floraison des arbres fruitiers et des dents-de-lion. Cependant le temps froid qui régna durant la deuxième quinzaine du mois de mai produisit une légère paralysie dans leur activité. Le mois de juin fut, dans notre contrée, relativement bon. On put commencer à extraire dès le 18 juin et la récolte moyenne de la plupart des apiculteurs est supérieure à 10 kg. par ruche. En outre la perspective d'une seconde récolte, toutefois avec une moyenne plus faible n'est pas exclue. En général peu d'essaims, les colonies sont saines et vigoureuses, je n'ai pas entendu parler de ruches malades. Il est à espérer que le résultat satisfaisant de cette année stimulera le zèle des apiculteurs à donner des bons soins à leurs abeilles.

* * *

Jos. Cachot, Noirmont, le 7 août 1925. — J'ai constaté dans le dernier « Conseils aux débutants » que le rédacteur de notre journal se fâche. C'est que, c'est que nous en arrivons au point mort ! Encore un cran et personne ne consentira plus à donner des nouvelles de ses ruches. M. Schumacher a beau tempêter, les présidents de sections, tout spécialement sollicités, n'ont pas bougé. Et il en conclut que ces Messieurs n'ont pas lu son appel. Motifs : ce ne sont plus des débutants ; ses conseils ne peuvent plus rien leur apprendre. Le terre à terre ne peut plus satisfaire nos présidents. Ils voyagent maintenant en avion dans les régions supérieures. Ils ont soif de randonnées. Laissons-les aller.

Ces choses, je les ai apprises avec stupéfaction. Aussi j'ai ouvert une petite enquête pour savoir qui se donne encore la peine de lire le *Bulletin*, et voici ce que j'ai appris : Le taupier de Seleute qui élève aussi des abeilles a passé au mobilisme ces derniers temps, à preuve qu'il possède deux maisonnettes Dadant peuplées. Au commencement du mois, on le voit, le soir, après une longue journée passée dans la prairie à déterminer la trajectoire des galeries souterraines, à forer des trous pour y placer des trappes, à relever d'autres pièges ayant coincé des taupes, on le voit, dis-je, après le repas du soir, s'asseoir sur le banc devant sa maison, tenant en main le *Bulletin* auquel il s'est abonné et se mettre à sa lecture avec un sérieux tout particulier, car il veut être au courant des nouveaux procédés. Dame, cela ne va pas vite. Mais il y met le temps nécessaire. Il y consacre, s'il le faut, plusieurs soirées. Parfois il se met à hocher la tête. Les opérations dans lesquelles une ruche est bouleversée de fond en comble lui paraissent bien hasardeuses. Il se demande comment l'apiculteur peut y tenir sans se faire dévorer par ses mouches dont les aiguillons entrent si facilement en jeu.

Mais, dans cette question, je ne me suis pas senti tout à fait exempt de reproches. Tu traites, me suis-je dit, les questions d'une portée générale. Tu montes sur le sommet pour avoir un horizon plus vaste et tu ne t'aperçois pas qu'en bas, dans la vallée, c'est encore l'obscurité. Dévale la pente et essaie d'apporter ta part de lumière dans ce bas-fond.

Voilà bien comment je suis amené à vous parler de mes ruches. Dans notre pauvre petit coin de terre, à 1000 m. d'altitude, les hivers y sont généralement interminables : un froid intense, des amas de neige, tout est barrière. Cependant l'hiver dernier a bien voulu faire divergence : des jours ensoleillés, encore des jours ensoleillés et une douce température qui faisait rêver à la bonne saison. Mes petites bêtes en ont profité pour faire des sorties à loisir. Le printemps a été maussade : pluies froides entrecoupées de giboulées. Dès que j'ai pu ouvrir une

ruche et en écartant les cadres, c'était pour constater qu'une de mes colonies était tout à fait à court de nourriture. Il n'y avait donc pas à tergiverser. Il fallait nourrir et commencer par du solide pour finir par du liquide. Mais mes abeilles avaient bien passé l'hiver : pas de perte, aucun orphelinage, bonnes colonies. En mai, la température s'était relevée. La végétation faisait des pas de géants. Les pissenlits tapissaient la prairie de leurs têtes jaunes. Malgré les pluies assez fréquentes de cette période, les abeilles purent profiter dans une assez large mesure de ces fleurs. A la fin du mois, je pouvais placer les hausses. Juin nous offrit une longue période de beaux jours pendant lesquels les abeilles butinèrent beaucoup. Il faut dire que le nectar aurait été beaucoup plus abondant si cette période sèche avait été coupée par quelques pluies. Bref, vers la mi-juillet je prélevais puis j'extrayais. Résultat plutôt maigre. Une dizaine de kilos par ruche ayant eu des hausses et le corps de ruches vides sur toute la ligne. Après pareille constatation, vous le pensez bien, la première précaution fut l'achat d'un sac de sucre pour commencer et je me mis à fourrager dur (fest, dirait un Allemand). Par contre il y a encore un beau couvain et les colonies sont populeuses. Mes nouvelles colonies, créées à l'aide de ma pépinière, bénéficient de cette dernière remarque. Voilà le tableau noir. Certes, ce n'est pas de gaité de cœur qu'on se décide à le dépeindre. Comprenez-vous maintenant pourquoi nos présidents sont en l'air ?

* * *

Louis Delessert, Lusseray le 14 août 1925. — En 1924 une maigre récolte et encore à cette époque les corps de ruches étaient aussi maigres que les vaches du roi Pharaon ; il fallut nourrir à grandes doses afin de sauver nos colonies de la famine. Cette année (1925) la différence est grande, à ce moment les ruches sont lourdes et bien peuplées de jeunes abeilles et de couvain ; ceci est un grand privilège pour l'hivernage ; il y aura peu à nourrir.

Comme récolte j'ai tout lieu d'être content ; sur mes 28 ruches, j'ai fait une moyenne de 16 kg. par ruche entre les deux récoltes, et dans notre contrée on ne voit pas souvent de seconde récolte de miel, nous avons eu beaucoup de trèfle blanc et de fenouil ; cela a duré depuis les foins à ces jours ce qui a maintenu les ruches en bonnes conditions.

* * *

Elie Péclard, Bex, le 15 août 1925. — La campagne apicole dans nos Alpes vaudoises peut être considérée, d'une façon générale, comme moyenne.

Les essaims ont été rares. Je n'ai encore jamais constaté une telle diversité de rendement d'un rucher à l'autre comme cette année-ci. Tel rucher donne 8 kg. de moyenne et 1 ½ km. plus loin c'est 20 kg. Ceci prouve une fois de plus qu'il est de toute importance, pour obtenir le maximum de rendement, que les colonies soient placées à proximité immédiate des diverses sources de nectar.

Par le fait que nous n'avons pas, ou presque pas eu de seconde récolte, nous pouvons offrir à nos clients du miel de qualité supérieure ; c'est une des raisons qui doit engager les apiculteurs à ne pas céder leur récolte à vil prix, comme le cas s'est déjà présenté cette année.

Dans notre région, nous avons heureusement été jusqu'ici épargnés des ravages de l'acariose, malgré la proximité du Bas-Valais où la maladie prend une extension redoutable. Des divers échantillons

d'abeilles que j'ai prélevés dans les ruchers longeant le Rhône, l'analyse décèle le nosema presque partout. Les effets de la maladie ne sont pas constatés indifféremment dans tous les cas ; c'est pourquoi l'affiliation du nosema à l'assurance loque apporterait beaucoup de confusion dans l'application pratique de la loi.

Je reviendrai sur cette question dans un prochain numéro du *Bulletin*.

* * *

Jos. Cachot, Noirmont, 16 août 1925. — Aujourd'hui je me suis rendu à Goumois, village situé au fond de la vallée encaissée du Doubs, à 500 m. d'altitude. Je devais y voir quatre ruches appartenant à ma sœur. En arrivant au rucher, j'ai été frappé par le vol lourd et par le bourdonnement sourd des abeilles qui rentraient en nombre chargées, signes qui, on le sait, annonce une récolte. D'ailleurs pas une gardienne ni sur la planchette d'entrée ni au trou de vol. Mais j'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai soulevé les cadres des hausses dont la moitié à peu près sont remplis de miel foncé de deuxième récolte en bonne partie operculé. Une des quatre hausses à moins de miel que les trois autres parce que la colonie est plus faible. Et cela continue. Ici, à 1000 m. rien, si ce n'est le sirop que je fais emmagasiner, car j'ai voulu voir une de mes ruches avant d'écrire.

* * *

Gisiger M., Berlincourt, le 16 août 1925. — Voici quelques renseignements sur l'apiculture chez nous pendant les mois de juin et juillet. La première récolte commencée le 29 mai déjà en souffrance par suite de la forte bise vers le 10 juin était déjà suivie de la forêt et prit fin vers le 16 juin. Elle eût été bonne si les colonies s'étaient trouvées en force au bon moment ; mais c'était l'exception. Les ruches qui occupaient leur hausse à fin mai ont récolté 20-22 kg.

Fin juin et juillet furent maigres plutôt des suites de pluies torrentielles qui lavaient tout et empêchaient les abeilles de rentrer que du manque de miel, car les forêts avaient du miel. Chez moi la ruche sur bascule, D.-B. forte, a fait en mai 3 kg. 600, en juin 24 kg. 200 et 5 kg. en juillet ; août est en diminution constante. C'est chez nous le gros moment de remplacer les hausses par les nourrisseurs pour refaire le couvain. Les guêpes qui sont en bon nombre cette année vont commencer la guerre à nos colonies. La récolte est faible, ordinairement 8-10 kg. par ruche. Chez moi je compte 14-15 kg. Le miel se vend difficilement vu les hauts prix exigés (gros 4 fr. 50 le kg.). D'un parent établi en pays lucernois je reçois la nouvelle d'une bonne récolte de miel de forêt, presque comme nous en 1922. Aussi cela explique pourquoi les marchands de la Suisse allemande demeurent dans la réserve et escomptent sur une baisse des prix.

* * *

W. Monnier, président du Pied du Chasseral, Lamboing, 19 août 1925. — Dans notre Pied du Chasseral la récolte n'est pas brillante et pourtant elle est supérieure à celles de ces deux dernières années. Je pense qu'on arrivera à une moyenne de 10 kg. (5 kg. en 1924). Le printemps surtout a été bon et depuis longtemps la dent-de-lion n'a donné autant. Les arbres fruitiers ont été à peu près nuls. L'esparcette n'a rien eu de

spécial. Les framboisiers et les ronces semblent avoir été excellents. La forêt, surtout à 1000 m., a passablement donné, mais quelques rares jours seulement. Depuis six semaines la récolte est maigre et les abeilles commencent à vider les hausses. La première récolte a fourni un beau miel doré. Les ruches qui étaient faibles au printemps sont fortes maintenant. Contrairement à l'an dernier, les corps de ruches sont garnis. Quelques rares essaims.

**Etablissement d'apiculture
de M. LOVY, à Undervelier J.-B.**

„Reines fécondées”

noires et croisées à Fr. 8.— port en plus.

Reines de choix

1925, fécondées, pure race italienne,
immunité de maladies,
expédition directe du producteur

G. PIANA (Italie)

Prix pour juillet-septembre :

Fr. 7.50 l'une, franco.

Premières références.

Renouvelez périodiquement vos reines
avec pure race.

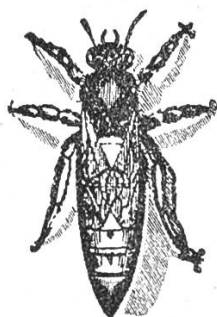
Adresser commande avec montant à :

C. Giudici, Bellinzona.

Coussin-nourrisseur soigné,

D.-B. et D.-T. avec bassin en tôle, cont. 2 kg.
Fr. 5.50. Planchette couv. des cadr. ne se
gondolant pas Fr. 1.70. Grande fabrique de
cadres en tous genres soig. et sans œuds,
non montés Fr. 17.— et 18.— le cent, en til-
leul 18.— et 19.—, 2^{me} choix, 13.— et 14.—.

Eug. RITHNER, apiculteur-constructeur,
Chlîs, Monthey, Tél. 54.



Reines 1925

race du pays, race ital.
ou croisées sélect. pr gr.
rendement prix Fr. 8.—
l'une, ou Fr. 8.80 livr.
dans Bouchon-cage (dé-
posé) simplifiant l'in-
troduction. Chaq. reine
est garantie fécondée,

(ponte éprouvée): Pas de maladie con-
nue à ce jour dans mon rucher, (expéd.
franco contre remb.) **L.-M. VUILLEU-
MIER**, apiculteur, Bôle. Téléph. 196

Etablissement d'apiculture

à remettre avec chalet pour la bonne sai-
son d. belle sit. 30 ruches hab. quantité
de vides, jardin, outils et instr. nécessai-
res, établi de menuiserie.

S'adr. à M. Oscar SANITSCH, 65 rue
du 31 décembre, Genève.

La publicité du

Bulletin de la Société romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

Prix des insertions pour annonces

dans le „Bulletin de la Romande”

1 page, Fr. 50.—

1/2 » » 25.—

1/4 » » 12.50

1/8 » » 7.50

1/16 » » 4.—

Les ordres annuels de Fr.

50.— à 100.— bénéficient d'un rabais de 5 0/0

101.— à 250.— » » 10 0/0

251.— à 500.— » » 15 0/0

supérieur à 500.— » » 20 0/0

*Les annonces sont reçues jusqu'au 16 de chaque mois
pour le „Bulletin” du mois suivant.*

Service exclusif : **CHARLES THIÉBAUD**, Corcelles (Neuch.), Tél. 79.